OFFRE DE STAGE 2027

Evaluation variétale des performances agronomiques, gustatives et tenue post-récolte

TOMATE – COURGETTE - POIVRON

L'APREL est une station d'expérimentation en maraîchage, située à Saint Rémy de Provence au cœur d'une importante zone de production maraîchère. L'APREL a la particularité de mener ses essais chez les producteurs afin de favoriser la validation de nouvelles techniques en conditions de production et de faciliter leur appropriation par les agriculteurs.

Contexte

La production de Tomate et Courgette en Provence fait face à de nouveaux virus qui causent d'importants dégâts. Le levier variétal permet d'apporter une solution de protection avec les résistances génétiques mais les nouvelles variétés doivent aussi être évaluées sur leur performance agronomique et leur qualité de fruits (gustatif et conservation). L'enjeu est d'identifier les variétés qui répondent le mieux à ces critères de production afin de faciliter le choix aux producteurs.

Le stagiaire sera ainsi amené à participer aux différents essais mis en place par l'APREL en 2027 pour répondre à ces objectifs

- Programme variétal tomate sous abri : deux essais sur des typologies anciennes (Cœur de bœuf et côtelées)
- Programme variétal poivron sous abri : un essai sur du poivron rouge ¾ long
- Programme variétal courgette en plein champ : un ou deux essais

Missions

- Récoltes et estimation des rendements, observations physiologiques et sanitaires
- Analyses sensorielles au sein d'un panel de dégustateurs (tomate)
- Tests de conservation post-récolte
- Analyses des données et restitution des résultats
- Rédaction de comptes rendus

Profil recherché

- Stage DUT, Master 1/2, école d'ingénieur
- Goût pour le terrain, laboratoire et productions végétales
- Rigueur scientifique, autonomie et sens d'initiatives
- Capacités de synthèse et rédaction
- Analyses statistiques

Conditions de stage

- Durée : 4-5 mois à partir début avril 2027 jusqu'à août
- Lieu basé à Saint-Rémy-de-Provence
- Permis B & véhicule nécessaire. Les frais kilométriques liés à l'utilisation d'un véhicule personnel sont indemnisés selon le barème en vigueur.
- Indemnité forfaitaire légale. L'hébergement reste à votre charge

➢ ***CV et lettre de motivation à l'intention d'Hindi BOOLELL (boolell@aprel.fr) et Claire GOILLON (goillon@aprel.fr)***

----------Association Provençale de Recherche et d'Expérimentation Légumière (APREL)----------
N°SIRET 409 574 449 00032 - Code APE 7219Z - N° TVA intracommunautaire: FR 12409574449

APREL – Route de Mollégès D31 – 13210 Saint-Rémy de Provence – Tel 04 90 92 39 47 – Mail : aprel@aprel.fr